



L'OFFRE DE MOBILITES DE GRAND POITIERS

Poitiers – 7 octobre 2016

Un projet urbain accompagné d'une offre de mobilité

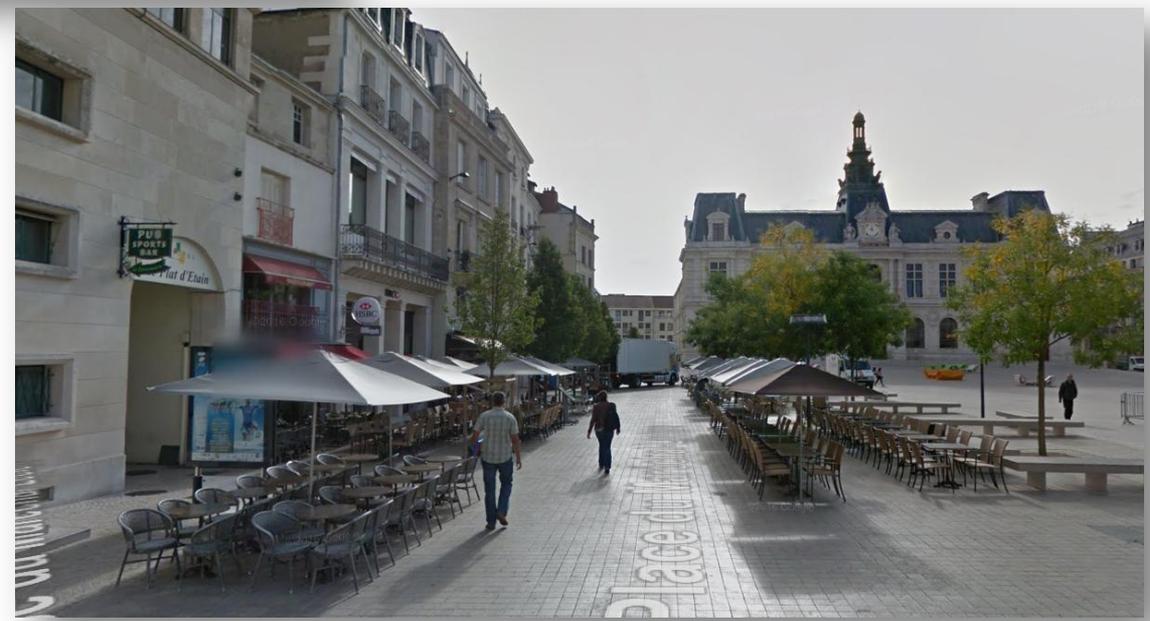


Un projet urbain accompagné d'une offre de mobilité

Avant



Après



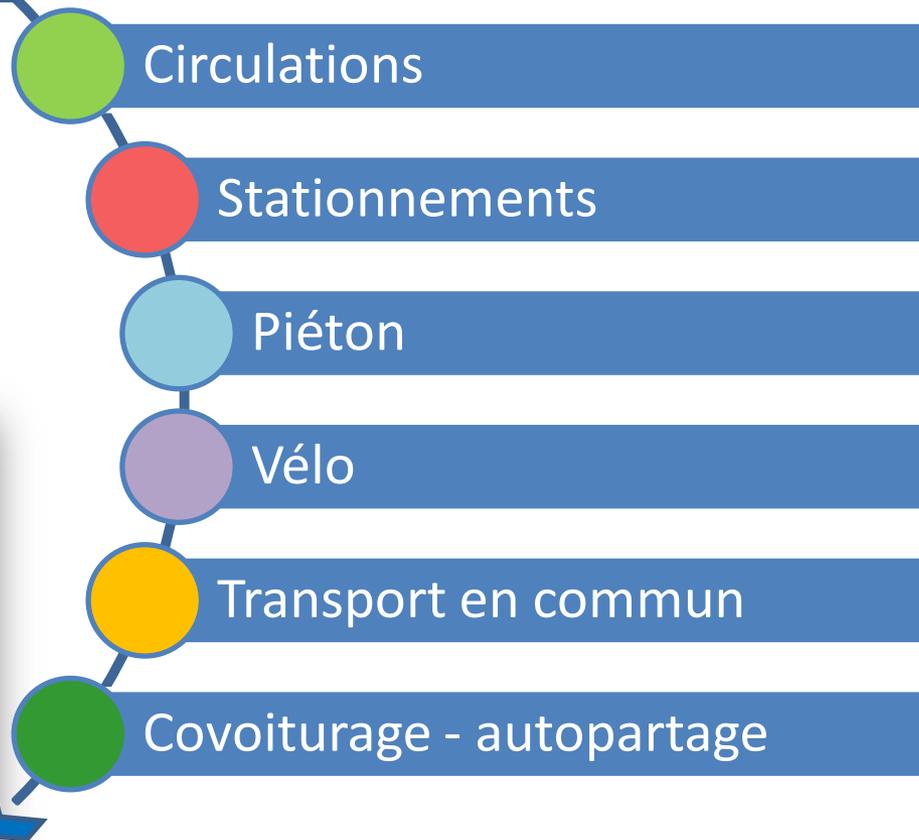
Un projet urbain accompagné d'une offre de mobilité

Avant



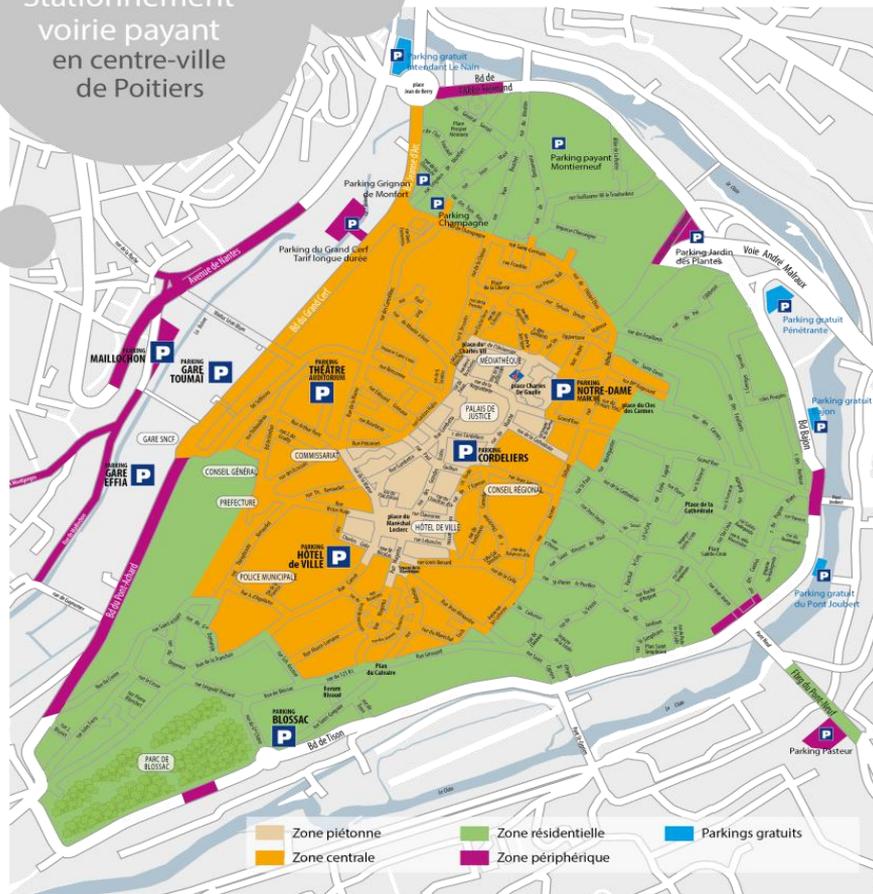
Après

Un projet urbain accompagné d'une offre de mobilité



Stationnement
voirie payant
en centre-ville
de Poitiers

Sept.
2015



- Des zones de stationnements différenciées
- Une offre de parkings en ouvrages publics en bordure d'aires piétonnes ainsi qu'au Pôle d'Echanges Multimodal
- 0€ pour 30mn sur voirie afin de favoriser une rotation automobile de courte durée dans le centre
- Tarifs élevés sur voirie pour rabattre vers les parkings en ouvrage

LES ZONES DE STATIONNEMENT PAYANT

ZONES	CENTRALE	RÉSIDENTIELLE	PÉRIPHÉRIQUE
JOURS	Lundi au samedi	Lundi au vendredi	Lundi au samedi
HORAIRES	9h-18h	9h-18h	9h-18h
DURÉE MAXIMUM	1h30	2h	9h
RÉSIDENTS ABONNÉS ACCEPTÉS	OUI	OUI	OUI

Rappel : sur ces zones, le stationnement est autorisé uniquement sur les emplacements matérialisés.



- Des aires piétonnes propices à la marche à pied
- Implantation dans tout le centre-ville de plans de situation piéton (temps de parcours piéton, éléments remarquables)
- Forte politique d'accessibilité de la voirie, trajet gare <> centre-ville répondant aux normes d'accessibilité

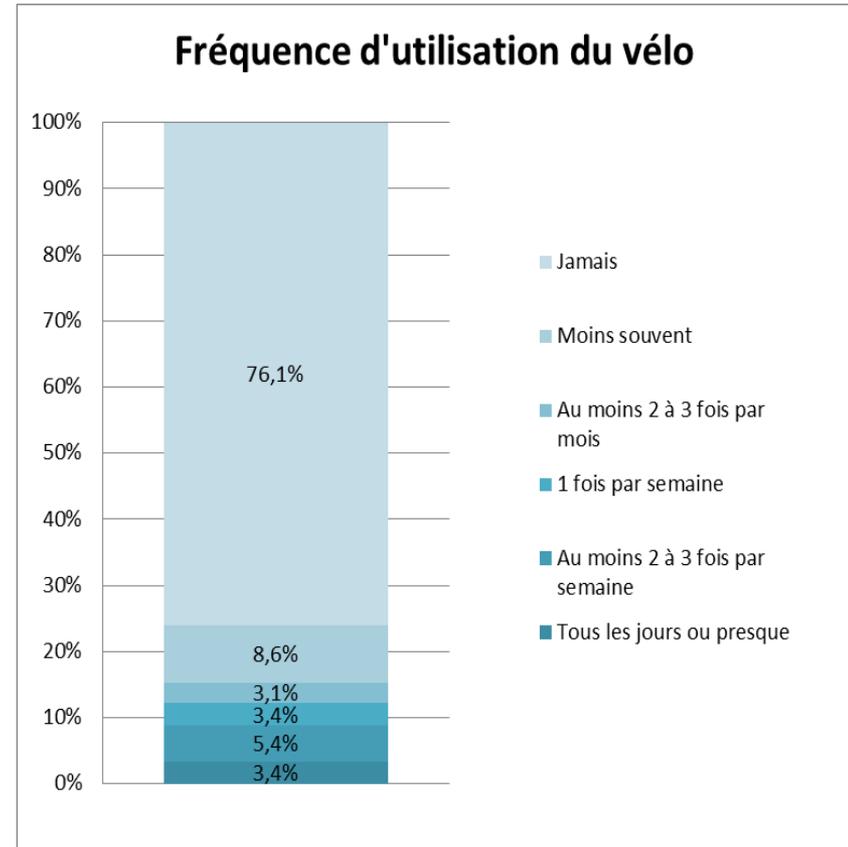
Les pratiques cyclables

Données issues d'une enquête de 2015:

- **3,4%** de la population utilise quotidiennement le vélo
- **8,8%** de la population l'utilise une à plusieurs fois par semaine
- **76 %** de la population **n'utilise jamais le vélo.**

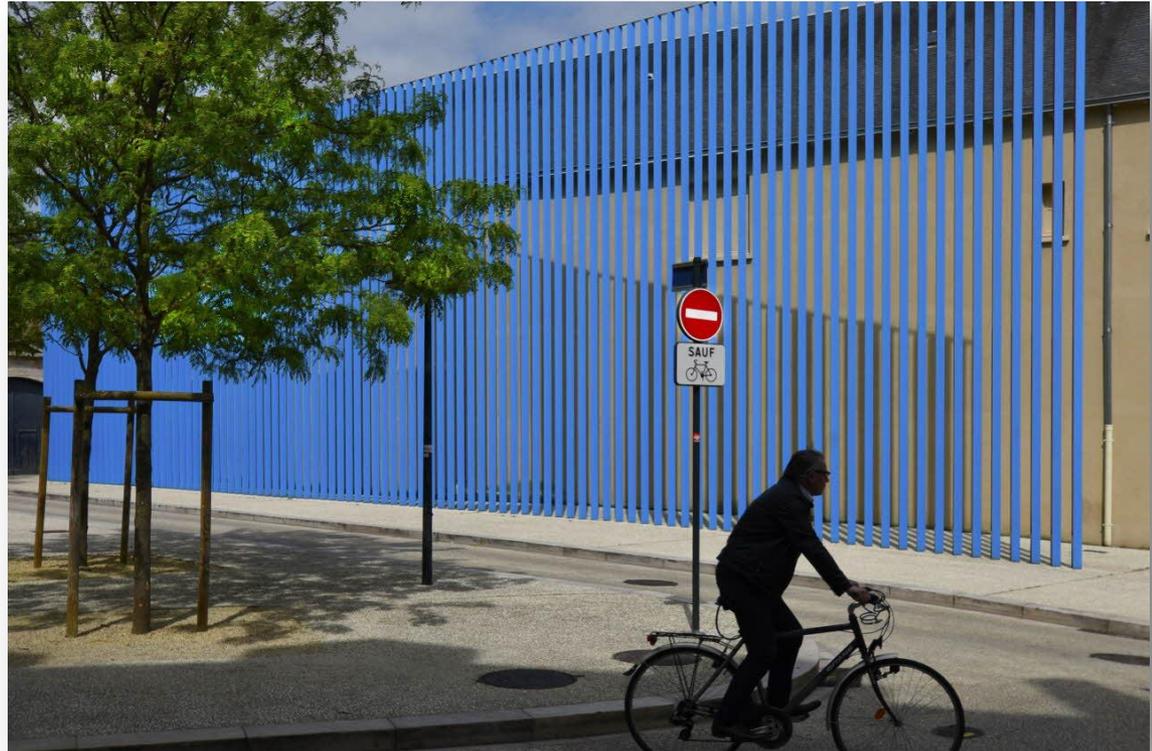


Le potentiel d'augmentation de l'usage du vélo est en premier lieu dans cette population



Enquête excluant les usagers quotidiens du bus

- Généralisation des doubles-sens cyclables en centre-ville
- Implantations de stationnements vélos
- Borne de réparation vélo et stationnement double étage au parking Hôtel de Ville

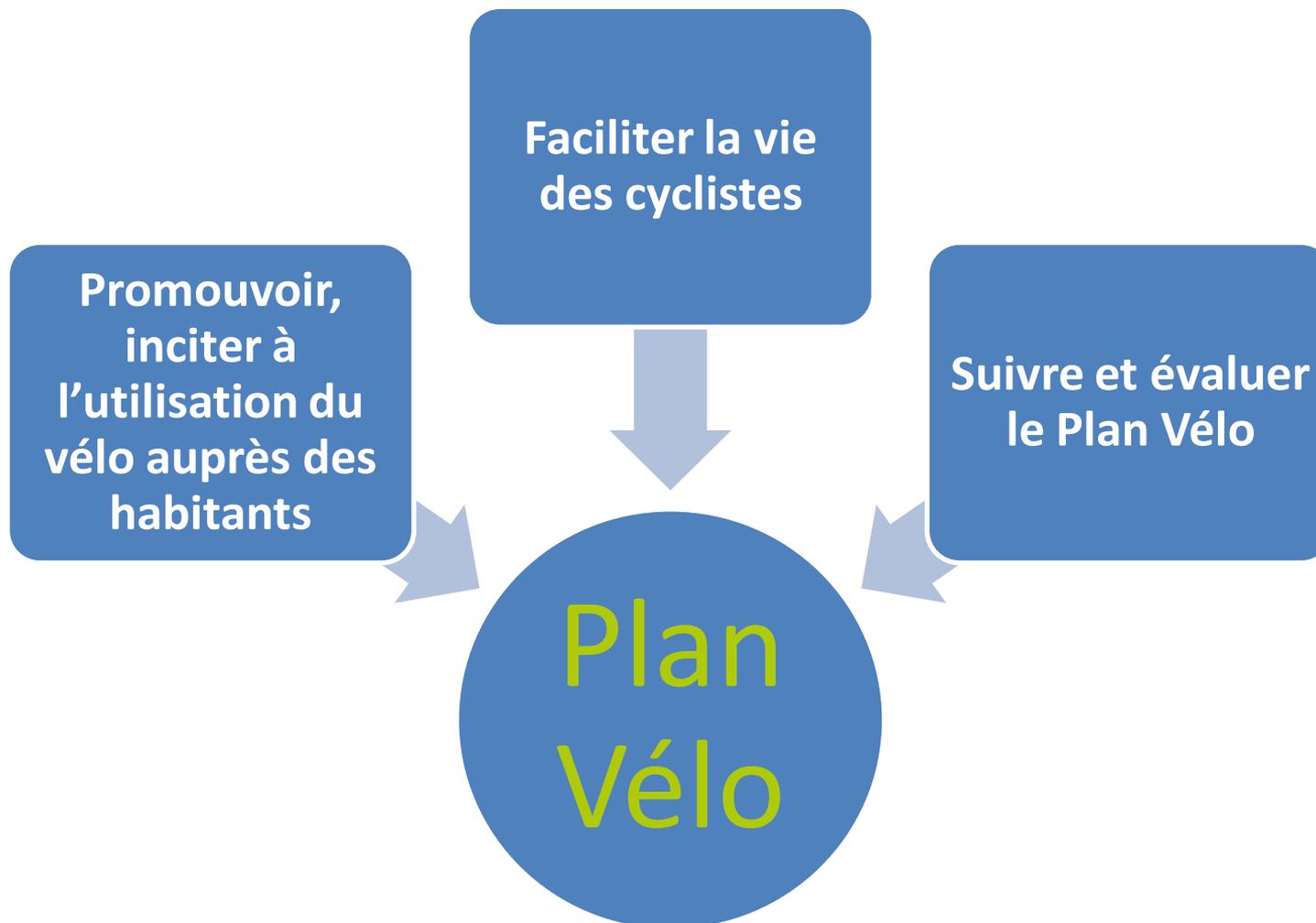


- Une affirmation du fait que le **vélo a toute sa place dans la ville** d'aujourd'hui et de demain
- Un appel aux habitants à **choisir le vélo à chaque fois que cela est possible** et pertinent.
- Un plan d'actions pour **rendre plus facile l'usage du vélo**.

L'objectif est de doubler la part modale du vélo et du vélo à assistance électrique d'ici 2025 en la portant à 7 %.

Cet objectif est atteignable si tout un chacun, de manière occasionnelle ou plus ou moins régulière choisi de se déplacer à vélo.

Le Plan Vélo 2016 – 2020 est structuré autour de trois grands axes.



Axe 1: Promouvoir, inciter à l'utilisation du vélo auprès des habitants

Communiquer, sensibiliser sur les avantages du vélo

- **Campagnes de communication** et de sensibilisation
- **Organiser annuellement des évènements** sur le thème du vélo
- **Accompagner et soutenir les communes ou associations** dans l'organisation des évènements

Inciter à l'usage du vélo dans le cadre des plans de déplacement d'établissement

- Plans de déplacement d'établissements
- Plans de déplacements scolaires et universitaires

Axe 2: Faciliter la vie des cyclistes

Mailler le territoire d'un réseau vélo jalonné et de points de stationnement

- Créer un **RESEAU VELO jalonné** et le faire connaître
- Développer **les Circuits Ville Nature**
- Développer les **Véloroutes et Voies Vertes**
- Equiper l'espace public, les sites d'intermodalité et les lieux publics de dispositifs de **stationnement pour les vélos**



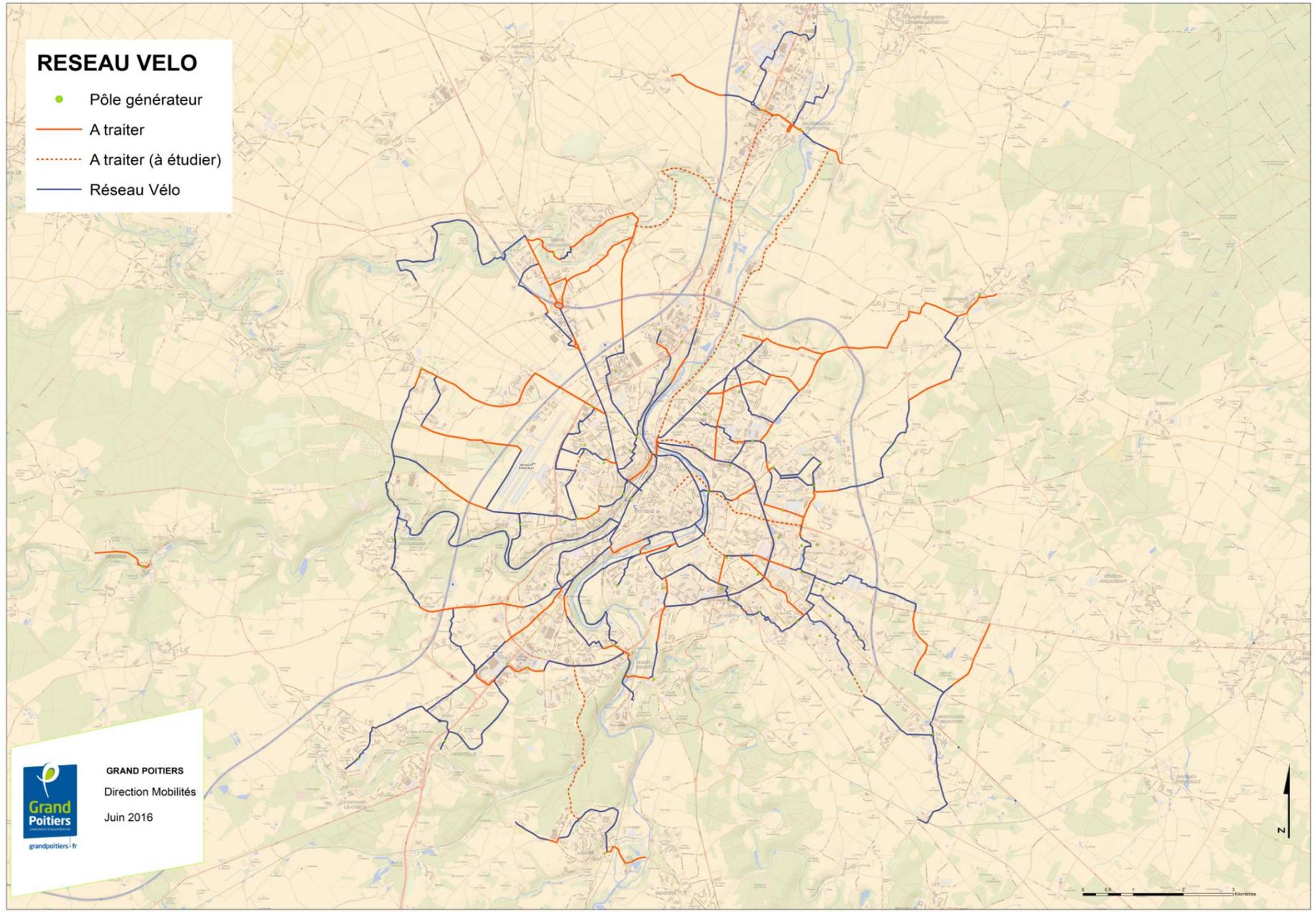
RESEAU VELO

- Pôle générateur
- A traiter
- - - A traiter (à étudier)
- Réseau Vélo



GRAND POITIERS
Direction Mobilités
Jun 2016

grandpoitiers.fr



Axe 2: Faciliter la vie des cyclistes

Faire évoluer les
comportements en
matière de circulation

- Inciter les automobilistes à respecter les cyclistes
- Former les habitants à circuler en toute tranquillité à vélo
- Actualiser, promouvoir et animer le « **Code de la rue** »



Axe 2: Faciliter la vie des cyclistes

Aider les habitants à disposer d'un vélo

- Poursuivre le développement de **CAP sur le vélo**
- Définir d'ici fin 2016 une nouvelle **stratégie pour le développement du VAE**
- Favoriser les initiatives privées pour **l'échange, la vente ou la LOA de vélos et de VAE**

Aider les habitants à entretenir leurs vélos

- Soutien aux **ateliers coopératifs**
- Equipement de lieux publics en **kit de réparation**

Actuellement, CAP sur le vélo propose **694 VAE à la location** qui sont **tous loués** (liste d'attente de 300 personnes).

Deux formules de location:

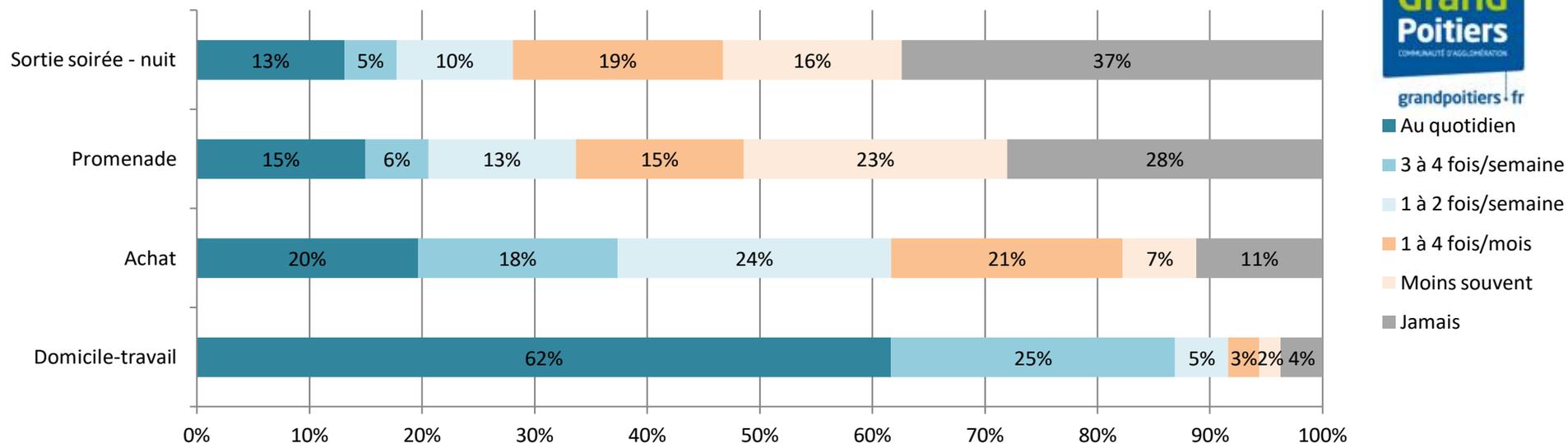
- **Location au mois:**
 - 30 € par mois
 - pas de limite de durée de location
- **Location à la journée** afin de visiter Poitiers et de découvrir le VAE pour 8 €.



*Caution de 900 € non encaissée
(autorisation de prélèvement).*

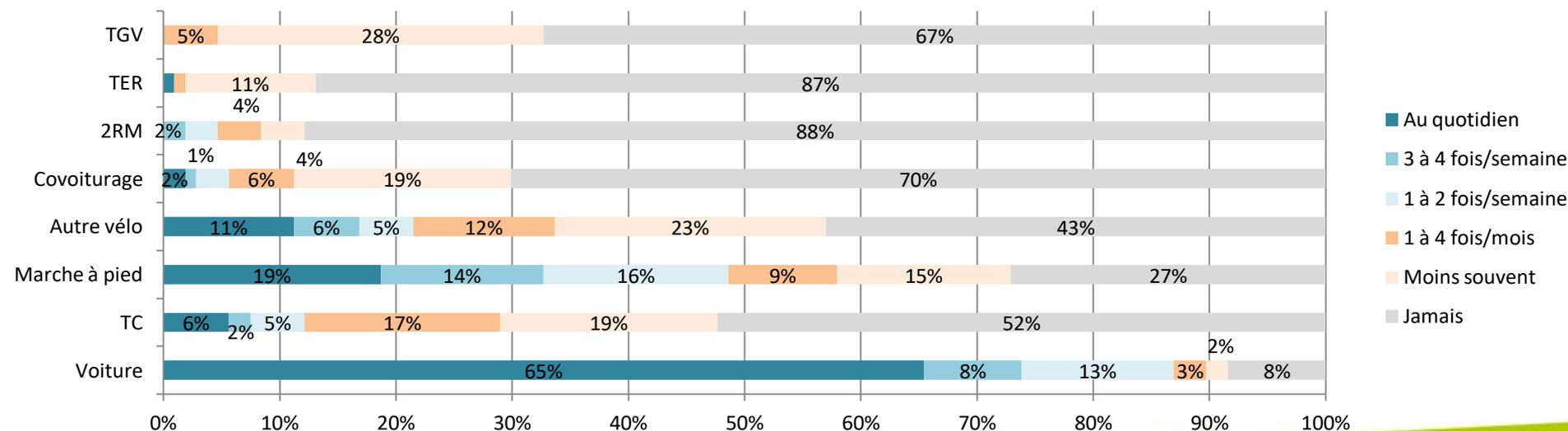
*Entretien et réparations d'usage du
vélo gratuit, visite d'entretien tous
les 4 mois.*

Fréquence d'utilisation du VAE par usages



Enquête menée avec l'ADEME

Fréquence d'usage des modes avant location



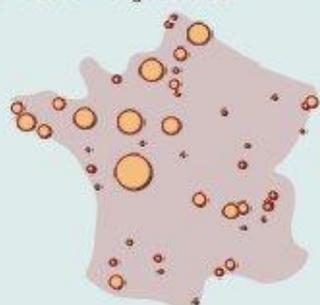
Location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE)



Bilan du service en France

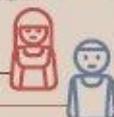
3000 VAE

en location longue durée

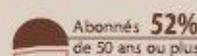


Usagers du service

Un public principalement féminin...



... et agé



Incitation à la démotorisation

15% se sont séparés d'une voiture

13% ont renoncé à l'achat d'une voiture

7% ont renoncé à l'achat d'un deux-roues motorisé



Bénéfices individuels

Un VAE loué à l'année :



1 420 km

en voiture évités



32 minutes

d'activité physique par jour d'utilisation



330 kg

de CO₂ économisés

Effets du service

Des distances plus longues

2000 km parcourus en VAE par an

> 55%

d'augmentation de la portée de déplacement

Vélo classique

VAE



Une utilisation principalement utilitaire

- 91% Se rendre au travail
- 91% Faire ses courses
- 73% Se promener

Report Modal (mode abandonné)



Quels potentiel à terme ?



40 000

VAE supplémentaires en location



300

emplois créés



8 Millions

Chiffre d'affaire par an pour la filière (fourniture des VAE)

Axe 2: Faciliter la vie des cyclistes

Aménager la ville et la voirie

- Mise en place de la **compétence voirie à l'échelle communautaire**

- Mise en place d'un « **Groupe de travail vélo** » regroupant les élus voirie et mobilités douces (agglomération, communes) et les techniciens de l'agglomération et des communes – Réunion bimestrielle à compter de septembre 2016
- Mise en place d'une **démarche permettant de prendre en compte systématiquement le vélo** dans les projets d'aménagement ou d'entretien
- **Définition annuelle avec les communes du programme d'aménagements** spécifiques au vélo

Axe 2: Faciliter la vie des cyclistes

Aménager la ville et la voirie

- Assurer de manière prioritaire la **continuité des aménagements** cyclables existants
- **Aménager les axes à fort trafic et les points durs** en matière de sécurité
- **Entretien** les aménagements cyclables



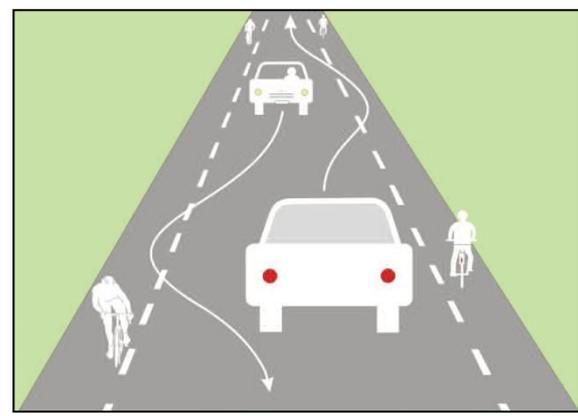
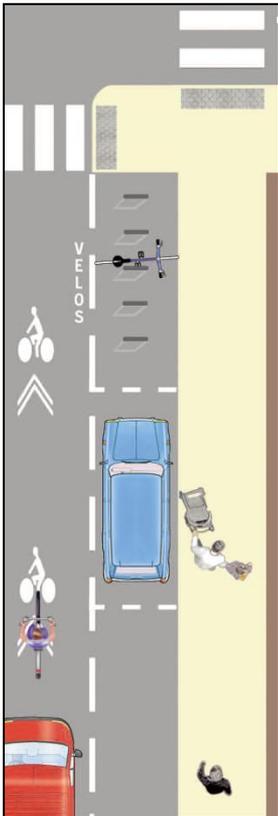
Aménager la ville et la voirie : adapter le type d'aménagement aux situations

Illustration	Dimension	Trafic	Vitesse automobile	Type de traitement
	Route pour automobile (interdit au vélo)	Très élevé	Très élevée	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pas d'aménagement cyclable 2. Recherche d'itinéraire alternatif jalonné
	2x2 voies	Elevé	Elevée	<ol style="list-style-type: none"> 1. Couloir bus large 2. Piste cyclable sur nouvelle emprise 3. Recherche d'itinéraire alternatif jalonné
	2x1 voie	Elevé	Elevée (50 à 90km/h)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Si possible, création d'une nouvelle emprise pour aménagement d'une piste cyclable ou d'un couloir bus 2. Création sur accotement d'une bande cyclable large 3. Recherche d'itinéraire alternatif jalonné
	2x1 voie - desserte locale ou résidentielle	Faible à modéré	Faible à modérée	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pas d'aménagement 2. Aménagement ponctuel si nécessaire (marquage au sol) 3. Zone 30 ou zone de rencontre
	1 voie	Faible à modéré	Faible à modérée	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bande cyclable si topographie difficile 2. Aménagement ponctuel si nécessaire (marquage au sol) 3. Zone 30 ou zone de rencontre 4. Double-sens cyclable si possible

Axe 2: Faciliter la vie des cyclistes

Aménager la ville et la voirie

- Faire connaître et utiliser les **dispositifs d'aménagement inscrits au Plan d'Action des Mobilités Actives** (tourne-à-droite, marquage au sol, chaussée à voie centrale banalisée)



Axe 3: Suivre et évaluer le Plan Vélo

Suivre et animer la mise en œuvre du plan vélo

- Animation du plan vélo par Grand Poitiers
- Suivi du plan vélo et de sa mise en œuvre par **un groupe de travail vélo** (élus de Grand Poitiers, élus des Communes, techniciens)
- Suivi du plan vélo et de sa mise en œuvre :
 - par un **panel cycliste**
 - par des rencontres régulières avec **les associations**

Evaluer l'évolution de la pratique du vélo et de la part modale

- Réalisation en 2017 d'une **enquête ménage** permettant d'évaluer la part modale du vélo
- Réalisation **d'enquêtes ponctuelles.**

Evaluer la réalisation du plan vélo sur le plan qualitatif et quantitatif

- **Bilan annuel des actions mises en œuvre** présenté en commission Grand Poitiers et au groupe de travail
- **Recueil et analyse des retours d'expérience** sur les aménagements (Vélocité 86 ; panel cycliste)

Axe 3: Suivre et évaluer le Plan Vélo

Suivre et animer la mise en œuvre du plan vélo

- Animation du plan vélo par Grand Poitiers
- Suivi du plan vélo et de sa mise en œuvre par **un groupe de travail vélo** (élus de Grand Poitiers, élus des Communes, techniciens)
- Suivi du plan vélo et de sa mise en œuvre :
 - par un **panel cycliste**
 - par des rencontres régulières avec **les associations**

Evaluer l'évolution de la pratique du vélo et de la part modale

- Réalisation en 2017 d'une **enquête ménage** permettant d'évaluer la part modale du vélo
- Réalisation **d'enquêtes ponctuelles.**

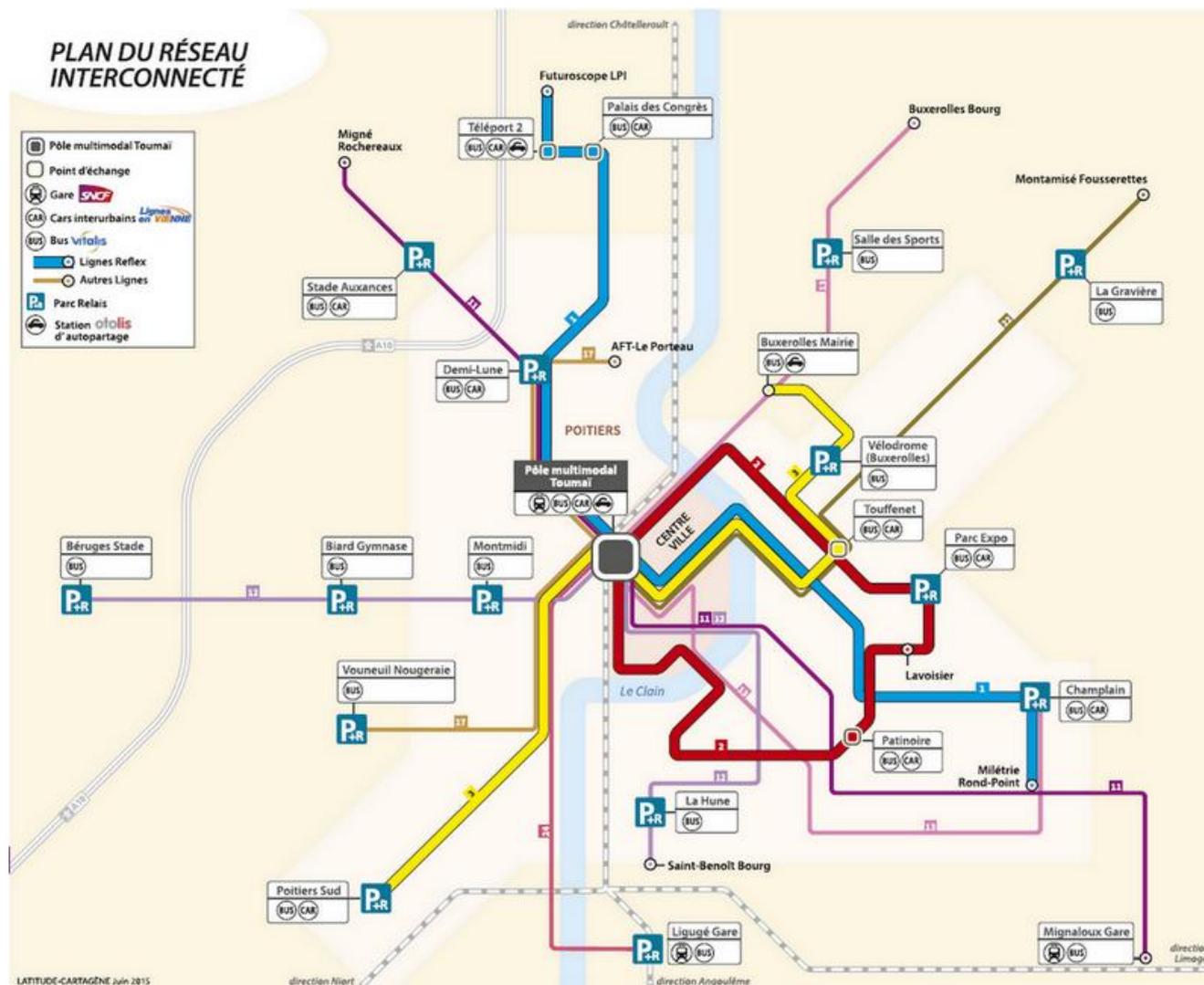
Evaluer la réalisation du plan vélo sur le plan qualitatif et quantitatif

- **Bilan annuel des actions mises en œuvre** présenté en commission Grand Poitiers et au groupe de travail
- **Recueil et analyse des retours d'expérience** sur les aménagements (Vélocité 86 ; panel cycliste)

Le Viaduc Léon-Blum – axe BHNS



Restructuration du réseau en septembre 2015



Covoiturage - autopartage

Service d'autopartage, OTOLIS, géré par Vitalis



Promotion de l'usage du covoiturage notamment dans le cadre des Plans de Déplacements d'Établissement



Rencontre Rue de l'Avenir Poitiers

7 octobre 2016